news.belgium

01 déc 2017 -14:54

Appartient à Conseil des ministres du 1er décembre 2017

Création du Conseil national de la productivité

Sur proposition du ministre de l'Economie Kris Peeters, le Conseil des ministres a approuvé un avantprojet de loi portant création du Conseil national de la productivité.

L'avant-projet de loi a comme objectif de régler la mission, la composition et le fonctionnement du Conseil national de la productivité, institué au sein du Conseil central de l'économie. En exécution de la recommandation du 20 septembre 2016 du Conseil de l'Union européenne, le Conseil national de la productivité analysera l'évolution de la productivité et les défis politiques en la matière. Il évaluera en outre les conséquences des options politiques possibles.

Le ministre de l'Economie est mandaté pour soumettre l'avant-projet au Comité de concertation, en vue de déterminer les délégations des Régions. L'avant-projet pourra ensuite être soumis à l'avis du Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur Rue Ducale 61 1000 Bruxelles Belgique

